



m a i r i e  
p a r i s 20

**Communiqué de presse**

Mercredi 5 avril 2023

## **Un nouveau Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée à Paris : le 20<sup>e</sup> arrondissement habilité**

**Le quartier Fougères – Le Vau a été habilité le 28 mars à mettre en œuvre l'expérimentation *Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)*. Avec le 20<sup>ème</sup> arrondissement, c'est le 4<sup>e</sup> territoire à Paris qui achève avec succès l'extension de cette démarche innovante.**

Cette habilitation est le fruit du travail partenarial mené par la Mairie du 20<sup>e</sup> arrondissement, accompagnée par la Fondation Armée du Salut et les partenaires de l'emploi économiques et associatifs, ainsi que par des habitantes et habitants les plus éloignés de l'emploi. L'expérimentation, dont l'objectif est de résorber le chômage, permettra d'agir concrètement pour l'emploi dans ce quartier prioritaire entre les portes des Lilas et de Bagnolet.

400 habitantes et habitants au chômage devraient se remettre dans une dynamique d'emploi, soit en intégrant les Entreprises à But d'Emploi (EBE) du territoire qui déploient des activités utiles au quartier, soit en bénéficiant des opportunités d'emplois ou de formation grâce à la mobilisation des partenaires et entreprises.

La Compagnie du 20<sup>e</sup>, première EBE du quartier, ouvrira ses portes prochainement et devrait embaucher à terme en contrat à durée indéterminée 90 personnes issues du quartier. Elle proposera des activités structurées autour de trois pôles : cohésion sociale (notamment un tiers lieu inclusif), transition écologique (avec un atelier-boutique de réemploi) et développement économique (une maison du tourisme de l'arrondissement).

Fougères-Le Vau a été habilité le 28 mars par le Ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, à mettre en œuvre l'expérimentation nationale territoire zéro chômeurs ainsi devenir le 4<sup>ème</sup> territoire de ce genre à Paris, après l'habilitation en 2016 du sud-est du 13<sup>e</sup> arrondissement, puis en 2022 de Chapelle Nord (18<sup>e</sup>) et de Rosa-Parks (19<sup>e</sup>). Cette stratégie est rendue possible grâce au soutien de l'Accélérateur d'Innovation Locale pour l'Emploi accompagnant les territoires dans la mobilisation des personnes et le développement des activités en EBE.

*« Avec cette nouvelle habilitation, la Ville de Paris achève de construire sa stratégie ambitieuse visant à faire exister le droit à l'emploi dans les quartiers les plus relégués. Dans les 13<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et maintenant 20<sup>e</sup> arrondissements, Paris s'appuie sur son attractivité économique et s'engage*

*avec ses partenaires à trouver des solutions à 1 500 personnes au chômage, notamment par la création d'emplois dans des activités aujourd'hui essentielles pour un développement local vertueux, profitant aux 35 000 habitants de ces quartiers », souligne Afaf Gabelotaud, adjointe à la Maire de Paris en charge des Entreprises, de l'Emploi et du Développement économique.*

*« Désenclaver le territoire, développer des activités économiques durables et solidaires, redonner de la dignité à celles et ceux qui se sentent exclus, c'est notre ambition depuis le début de notre mandat, pour le quartier Fougères-Le Vau, au travers de l'expérimentation. C'est aussi recréer un lien de confiance entre les entreprises et les personnes privées d'emplois. Depuis 2021, il s'agit d'un projet fort, qui a mobilisé tout un quartier ainsi que des acteurs comme l'Office du Tourisme, le Cimetière du Père-Lachaise et la Caisse des Écoles, avec qui nous allons construire de beaux projets, propres au territoire et à l'histoire du 20<sup>e</sup> », déclare Eric Pliez, Maire du 20<sup>e</sup> arrondissement et président du Comité Local pour l'Emploi du territoire.*

*« À la suite de la période de préfiguration, la Fondation Armée du Salut est heureuse de prolonger son engagement en faveur des personnes privées d'emploi à Fougères-Le Vau en assurant la présidence de la Compagnie du 20<sup>e</sup> qu'elle a fondée avec la Maison de Fougères. Faisons de cette EBE un modèle du management inclusif, à partager avec les employeurs du territoire pour que la question du droit à l'emploi soit l'affaire de tous », déclare Odile Grellet, Directrice de la Résidence Albin-Peyron de la Fondation Armée du Salut et Présidente de la Compagnie du 20<sup>e</sup>.*

**Contact presse :**

Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)